



Le Parcours de Prévention Santé est réservé aux personnes de 18 ans et plus à la date de la course.
Pour les personnes mineures, le règlement de la FFA prévoit le dispositif du Questionnaire de Santé ci-dessous :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e)

Demeurant :

3. Téléchargez le [Questionnaire de Santé](#).
4. Répondez, à l'aide des personnes exerçant l'autorité parentale, à l'ensemble du questionnaire. Les réponses du questionnaire sont strictement confidentielles et ne doivent être pas être communiquées à l'organisateur.

Agissant en qualité de : père mère tuteur

Autorise mineur(e) nommé(e) ci-dessous

Nom :

Prénom :

né(e) le :

1. Communiquez à l'organisateur uniquement le résultat du questionnaire, à savoir « *Aucune réponse positive* » ou « *Au moins une réponse positive* ». Si le formulaire d'inscription ne prévoit pas de collecter le résultat du questionnaire, vous pouvez lui communiquer ce résultat par email.
2. En cas de réponse positive, vous devez également fournir à l'organisateur un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, daté de moins de 6 mois à la date de la course.

à participer au **29^{ème} Cross de la Sensée** – course :m

Qui se déroulera : **le 22 Novembre 2026 à Féchain**

Résultat du questionnaire :

Fait à :

Le :

Signature du responsable légal